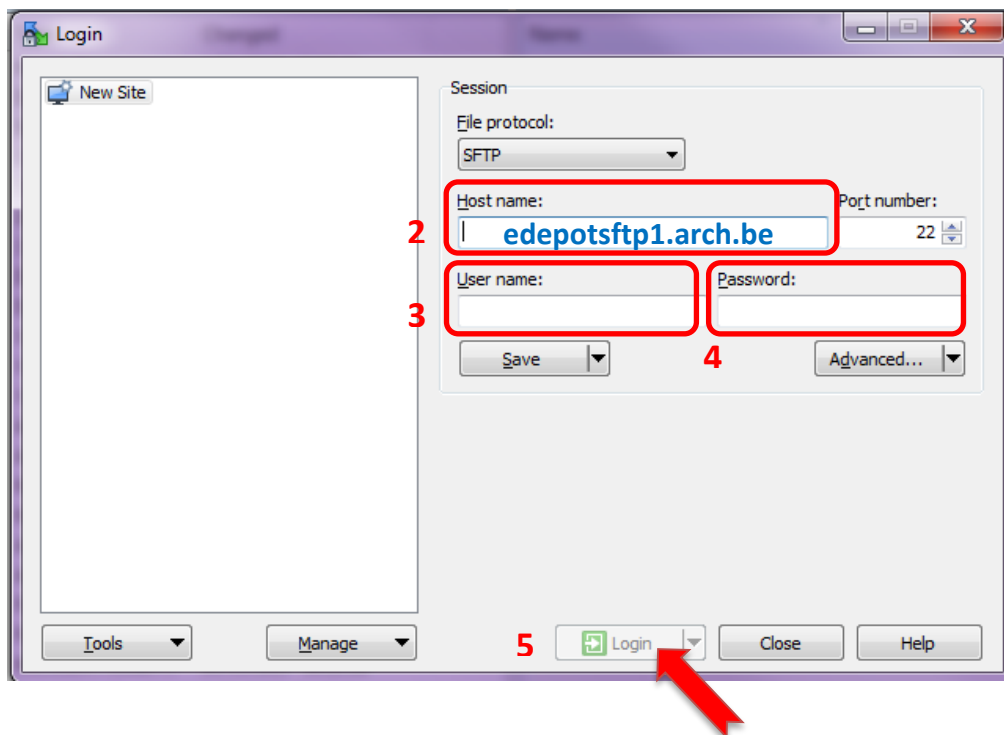


PROCÉDURE DE TRANSFERT D'ARCHIVES NUMÉRIQUES

*Manuel pratique
v05 – 21 août 2017*

*Fiona ARANGUREN & Sébastien SOYEZ (Service DIGI-P@T)
(révisé par Geert LELOUP en juin 2017)*

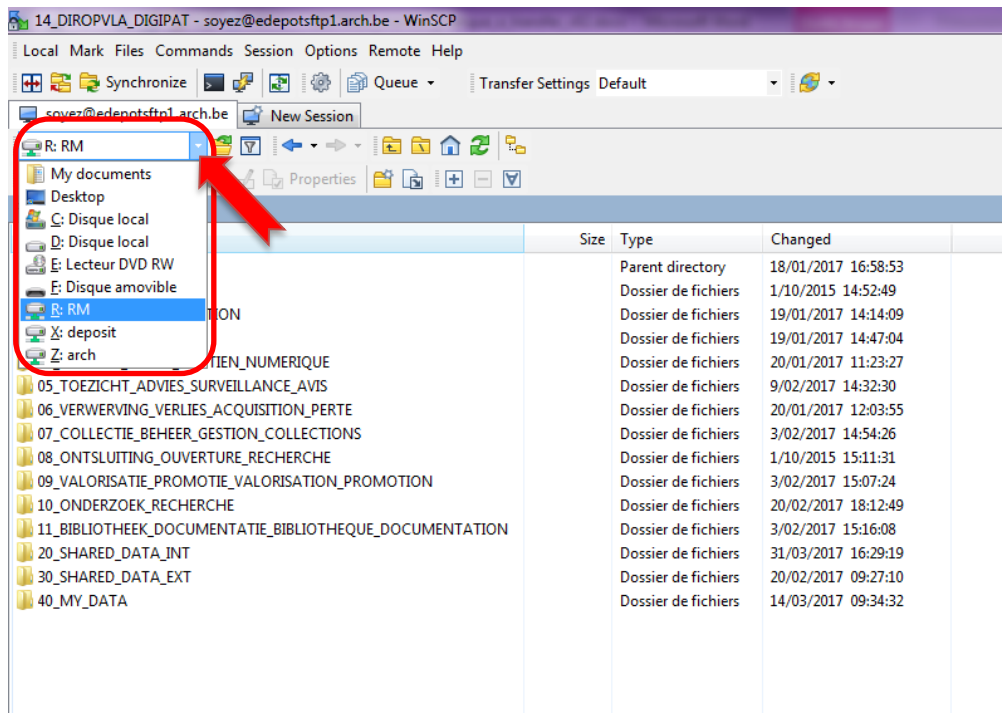
- (A) Utilisez le nom d'utilisateur (UserName) et le mot de passe (Password) que vous avez reçu par e-mail du service DIGIP@T des Archives de l'Etat : etransfer@arch.be
- (B) Installez le programme « WinSCP »
- (C) Connexion au serveur sécurisé SFTP des Archives de l'Etat :
- 1) Lancez le programme « WinSCP »
 - 2) Dans le champ « Nom d'hébergement / Host name », veuillez insérer : **edepotsftp1.arch.be**
 - 3) Complétez votre nom d'utilisateur / username :
 - 4) Et votre password :
 - 5) Cliquez ensuite sur **Connection / Login**.



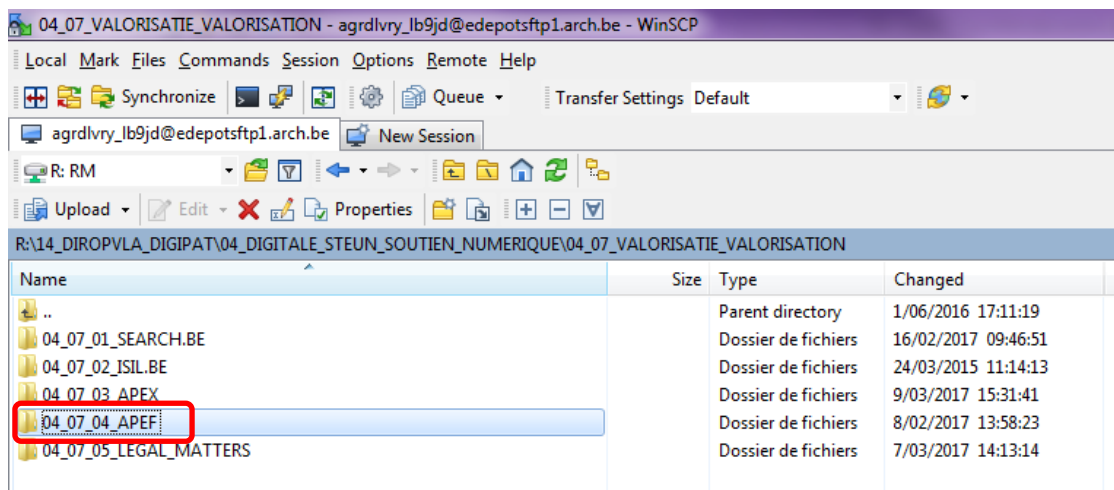
(D) Transfert de vos fichiers :

Les fichiers à transférer sont basés sur la liste reprise dans votre bordereau de transfert.

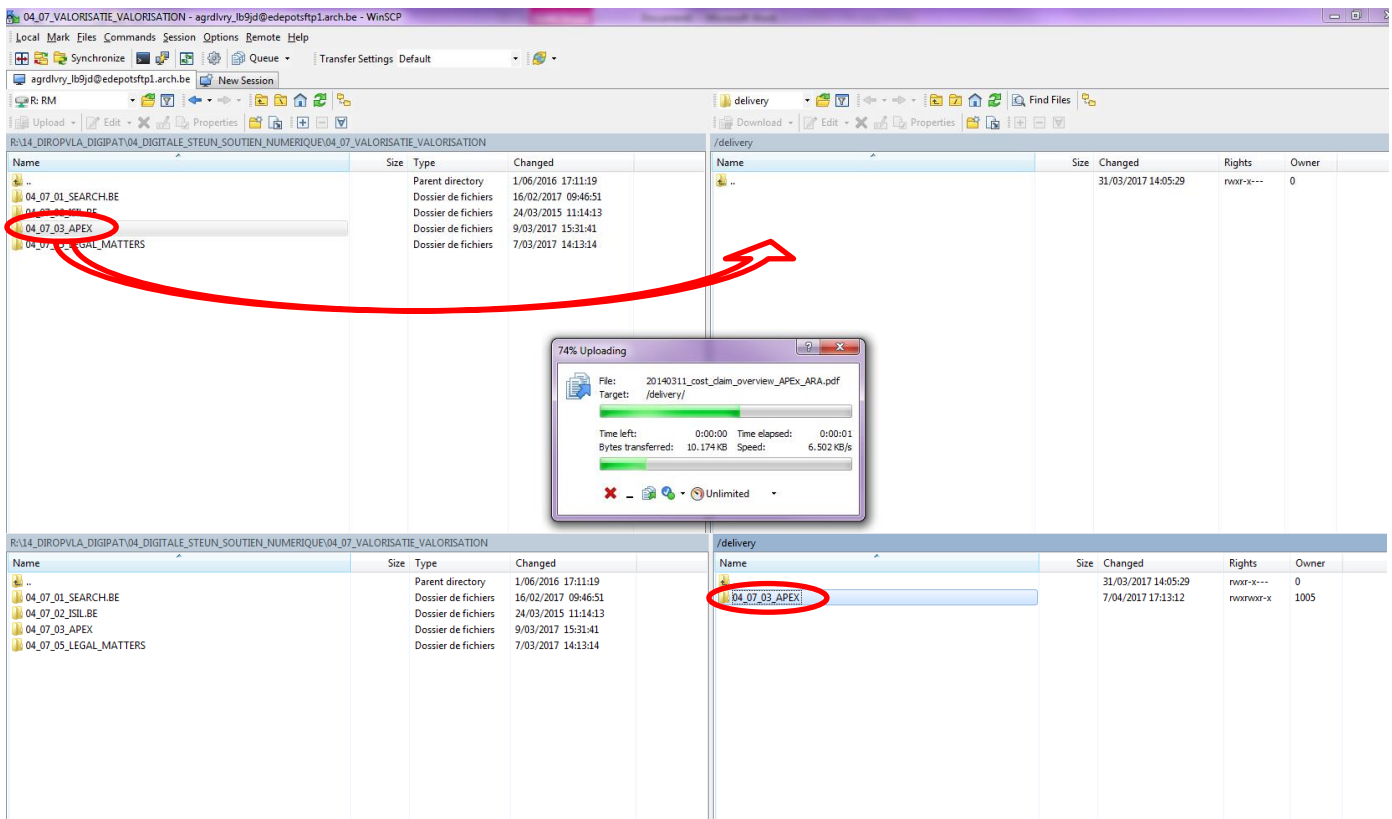
- 1) Sélectionnez la source réseau / disque où le répertoire et les fichiers que vous souhaitez transférer sont sauvegardés
Ex. : le réseau « R: RM »



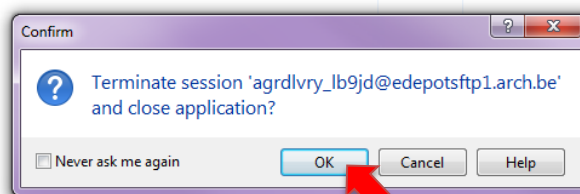
- 2) Dans la partie gauche de l'écran (explorateur de fichiers), sélectionnez le répertoire où l'ensemble de vos répertoires et fichiers à transférer se trouvent.
Rem. : un seul clic gauche de la souris, ne pas ouvrir le répertoire
Ex : le répertoire « 04_07_04_APEF »



- 3) Cliquez sur le bouton gauche de la souris et, en maintenant le bouton enfoncé, glissez/déplacez ce répertoire vers la partie droite de l'écran (« drag & drop »)
Rem : le temps de transfert peut varier (moyenne 12 MB/minute ; 700 MB/heure)



- 4) Vérifier si le répertoire et les fichiers ont bien été transférés vers le répertoire « delivery » dans la partie droite de l'explorateur de fichiers.
- 5) Clôturez la session « WinSCP » en fermant la fenêtre principale du programme, puis cliquez sur OK.



- 6) Veuillez nous avertir par e-mail quand le transfert est finalisé ; en cas de problème, veuillez recommencer l'opération de transfert ou nous contacter pour toute aide complémentaire : etransfer@arch.be
- 7) Veuillez attendre la réception de l'attestation de transfert signée par toutes les parties.
- 8) Une fois l'attestation de transfert reçu, éliminez les séries d'archives numériques de votre serveur/réseau.